



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2016

DÉLÉGATION DE FRANCHE-COMTÉ



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ



MICHEL DÉSIRÉ,
DÉLÉGUÉ DU CNFPT
DÉLÉGATION
DE FRANCHE-COMTÉ

L'année 2016 a été particulièrement riche pour le CNFPT qui a validé son projet d'établissement le 31 mars. Ce projet a ensuite été décliné en feuille de route, alimentée par un large mouvement de concertation des agent.e.s. Pour la délégation, cette même année a été dense en actions menées malgré un contexte de taux de cotisation à 0,9 %. La réforme territoriale a eu une portée considérable dans les collectivités et le CNFPT a orienté son offre vers l'accompagnement de cette mutation dans le droit fil des deux ambitions qui caractérisent le projet d'établissement ; accompagner les évolutions propres à l'action publique locale et développer une offre de service de qualité.

Les journées d'actualité sur la résilience organisationnelle, sur les risques psychosociaux, sur la reconnaissance non monétaire, ont été des temps forts de la délégation. L'accompagnement au changement a également concerné l'offre inter mais aussi l'intra, notamment avec l'action menée au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté suite à la fusion des deux anciennes Régions.

En parallèle, la délégation a conduit de nombreuses formations obligatoires ou en lien avec l'actualité réglementaire des collectivités. Le nouveau dispositif de formation d'intégration de la catégorie B a été mis en place, accueillant 120 stagiaires. Face à la progression de l'armement des polices municipales du territoire, 9 sessions de formation de maniement des armes ont concerné plus d'une soixantaine de policier.ère.s municipaux.ales du territoire. Autre enjeu ; celui de la santé publique et de la sensibilisation à l'ambrosie qui provoque des maladies allergènes.

Enfin, le partenariat a été vivifiant avec, par exemple, la conclusion d'une convention avec le Pôle Énergie de Franche-Comté, destinée à promouvoir les énergies et bâtiments durables.

Ces quelques formations reprises dans le document ne sont que des exemples de l'action de proximité que mène la délégation. 3 402 journées de formation ont été réalisées en 2016, avec une augmentation de l'inter de 7,9 %. L'intra a accusé une baisse de 27,7 % ; cette baisse s'explique par le contexte de mutation que vivaient toutes les strates de collectivités, suite à la réforme territoriale. En revanche, l'union a progressé de 56,1 %, permettant à la territorialisation de se développer dans un périmètre infra départemental. Les stagiaires ont été tout aussi nombreux.ses qu'en 2015 à participer aux formations (20 344). Il faut aussi noter que la délégation conserve un taux d'absentéisme parmi les plus bas de toutes les délégations à 10,8 % (moyenne nationale de 12,6 %).

Enfin, l'année 2016 a aussi été l'occasion pour le personnel de la délégation de s'approprier de nouveaux outils numériques. Le séminaire consacré aux intervenant.e.s en régie a également donné lieu à une sensibilisation de ces acteur.rice.s sur les nouvelles modalités pédagogiques liées au numérique. Ces démarches s'inscrivent pleinement dans les perspectives de l'établissement et dans la prochaine programmation où la.le stagiaire sera davantage acteur.rice de sa formation grâce à ce tournant digital, tout en conservant toutefois une offre dédiée aux agent.e.s les plus éloigné.e.s de ces pratiques.

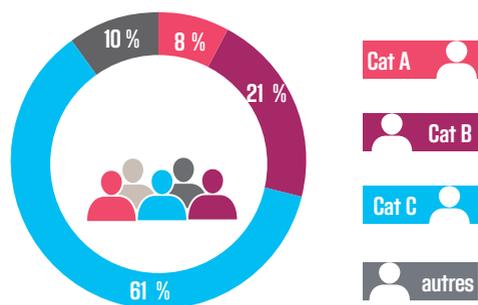
NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

20 344

STAGIAIRES PRÉSENT.E.S EN 2016



- 8 %
PAR RAPPORT À 2015
+ 8 %
PAR RAPPORT À 2014



Cette répartition des JFS par catégorie correspond à la répartition des effectifs francs-comtois, ce qui montre la bonne pertinence entre offre et demande de formation.

UNE FORMATION POUR TOUS



1 623

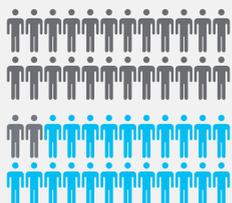
SESSIONS DE FORMATION



41 720

 JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES ORGANISÉES

+ 8 % PAR RAPPORT À 2014 ET - 3,9 % PAR RAPPORT À 2015

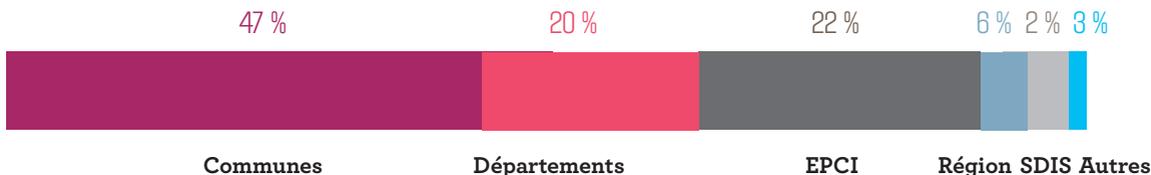


312

INTERVENANT.E.S DONT
46,80 % FONCTIONNAIRES
37,50 % NON FONCTIONNAIRES
15,70 % RETRAITÉ.E.S

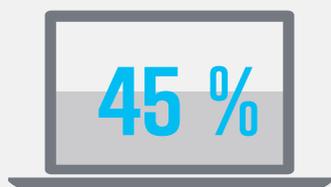
10,8 %

TAUX D'ABSENTÉISME
INFÉRIEUR À CELUI DU NATIONAL (12,6 %)



Cette répartition des JFS reflète bien la répartition du nombre d'agent.e.s à former dans chaque type de collectivité territoriale, ce qui montre la bonne adéquation entre les besoins des collectivités et les réponses de formation du CNFPT.

UNE ACTION TOURNÉE VERS TOUS LES TYPES DE COLLECTIVITÉS



DES JOURS FORMATION STAGIAIRES

concernent les agent.e.s de la filière technique. La part des autres filières respectivement est de 31 % pour la filière administrative et de 11 % pour la filière sanitaire et sociale, les 13 % restant se répartissent entre les filières culture, animation sport et sécurité.

FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

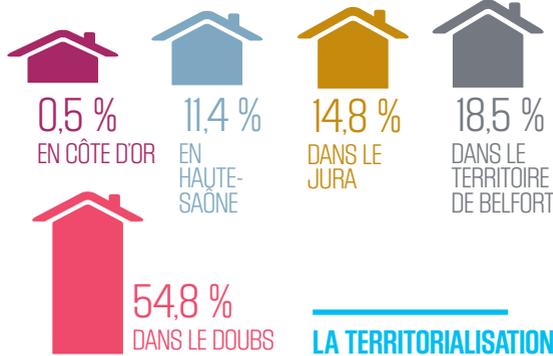


482 AGENT.E.S DU TERRITOIRE

ont suivi des formations dans les instituts

2 623 JOURS DE FORMATION CONTINUE

DONT :



2 165 JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

réalisées en instituts pour les agent.e.s du territoire

FORMATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE A DU TERRITOIRE DANS LES INSTITUTS (INSET ET INET)



36

actions organisées

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

JOURNÉE D'ACTUALITÉ LA RECONNAISSANCE NON MONÉTAIRE AU TRAVAIL : UN NOUVEAU TERRITOIRE MANAGÉRIAL

La reconnaissance est devenue un « incontournable » de la question de travail et il semblait pertinent d'aller examiner cette thématique dans la fonction publique territoriale.

Une journée organisée le 17 octobre 2016 a été animée par J. GROLLEAU. Ce sociologue a mené une enquête exploratoire par entretiens auprès d'un échantillon d'agent.e.s de catégories A, B, C équitablement réparti.e.s entre quatre types de collectivités.

En s'appuyant sur cette étude, trois questionnements ont été abordés sur :

1. Le sentiment de reconnaissance et sa qualification ;
2. Ses ressorts et les actes qui produisent de la reconnaissance ;
3. La création d'un milieu reconnaissant.

Plusieurs temps ont été alors expliqués : créditer a priori, faire confiance, créer les conditions pour que la valeur s'exprime (échanges coopératifs réguliers, dynamique de projet ou d'innovation), puis acter la valeur (mettre en avant l'agent.e, promouvoir le travail auprès des usager.ère.s, confier de nouvelles missions, faire évoluer le poste, puis la carrière et la rémunération).



JOURNÉE D'ACTUALITÉ : LA RÉSILIENCE ORGANISATIONNELLE

Les collectivités territoriales évoluent actuellement dans un contexte de bouleversements et traversent des périodes de changements incessants de tous ordres : fusions, regroupements, restructurations, mutations, évolutions des métiers, délocalisations. Dans ces contextes, les individus, les équipes, les organisations, habitués à fonctionner dans des systèmes structurés voient leur identité individuelle et organisationnelle bousculée voire déconstruite. Le 29 novembre 2016, le CNFPT organisait ainsi une journée d'actualité sur la résilience organisationnelle.

« Capacité à réussir à vivre et à se développer de manière acceptable en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque d'une issue fatale » (B. Cyrulnik) ou « capacité d'une personne ou d'un groupe à se projeter dans l'avenir en dépit d'événements déstabilisants, de conditions

de vie difficile, de traumatismes parfois sévères. » (S. Vanistendael et J. Lecomte), la résilience en tant que capacité des individus ou des groupes à vivre et à se développer en surmontant les événements traumatiques constitue une partie du changement. Dans cette perspective, le choc interne ou externe peut être l'occasion de voir émerger une transformation, une rupture et donc être une chance plutôt qu'une menace.

Le contexte organisationnel stratégique et managérial peut développer les conditions favorables de résilience avant, pendant et après la crise.

Pour chacune des étapes de la crise, le processus de conduite du changement s'appuie sur les groupes, favorise le partage, l'expression, l'interaction pour remettre de l'ordre dans les événements, redonner confiance, aider à construire, retrouver du sens et créer une nouvelle conscience collective.

JOURNÉE D'ACTUALITÉ : LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les collectivités notamment par les transformations qu'elles vivent, sont de plus en plus concernées par les risques psychosociaux.

L'appropriation de cette problématique passe par un partage d'un langage commun pour décrire des situations complexes avec l'ensemble de la chaîne des acteur.rice.s de la collectivité.

En 2016, 230 agent.e.s et encadrant.e.s auront été sous une forme ou une autre sensibilisé.e.s aux causes et facteurs déclencheurs des risques

psychosociaux, aux publics les plus exposés, aux dispositifs d'identification ainsi qu'au cadre organisationnel de démarches d'accompagnement.

Le CNFPT aura ainsi proposé divers modules :

- sensibilisation aux risques psychosociaux ;
- rôle de la.du manager.euse pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les risques psychosociaux ;
- réalisation de diagnostic risques psychosociaux et promotion de la qualité de vie au travail.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Dans un contexte de mutations territoriales, de vieillissement des agent.e.s territoriaux.ales, d'augmentation de la pénibilité au travail, l'accompagnement des agent.e.s dans leurs parcours d'évolution et de transition professionnelle est en enjeu d'actualité. Pour y répondre, la délégation propose depuis quatre ans un itinéraire de formation leur permettant de construire un plan d'action et de s'approprier les outils de la mobilité. Deux ateliers sont au cœur de cette démarche, selon que la mobilité

est choisie ou contrainte. Une quarantaine d'agent.e.s ont ainsi été accompagné.e.s en 2016, dont 25 au titre de la mobilité contrainte. Des modalités actives et ludiques sont privilégiées, alternant des séquences collectives et des entretiens individuels. Une formation spécifique, intitulée « Changement professionnel : fin de cycle, transition et renouveau » est par ailleurs proposée aux agent.e.s souhaitant prendre conscience de leurs ressources personnelles et professionnelles dans un contexte d'incertitude.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

CONCERT À DEUX VOIX ENTRE LE CNFPT ET LE CONSERVATOIRE DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION



THIERRY PERROUT

Directeur du conservatoire à rayonnement départemental de
Pays de Montélibard Agglomération

« Depuis plusieurs années, le conservatoire a noué des relations privilégiées avec le CNFPT pour la formation de ses personnels.

L'expertise du CNFPT est très importante sur les demandes de formations transversales et nous permet de bénéficier de formations pour lesquelles nous n'avons pas de compétences en interne. Cela a été le cas pour des formations liées à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.e, ou des formations en lien avec les dynamiques d'équipes et de « management », même si ce terme n'est pas totalement approprié pour

ce qui concerne une organisation telle qu'un établissement d'enseignement artistique.

Par ailleurs, les équipes sont parfois mises à contribution lors d'événementiels comme la journée d'actualité organisée par le CNFPT qui s'est déroulée à l'automne, sur la place des écoles de musique et conservatoires dans la dynamique des territoires. C'est toujours avec grand plaisir que nous répondons favorablement aux sollicitations du CNFPT pour témoigner sur des actions menées par notre établissement ».





ACCOMPAGNEMENT À LA FUSION DES SERVICES DE LA RÉGION BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre de la réforme territoriale de 2014, effective au 1^{er} janvier 2016, les équipes des deux Régions d'origine ont eu à s'adapter à un nouveau projet de mandat, à un rapprochement des services et à une nouvelle organisation.

La collectivité a souhaité que le CNFPT anime un accompagnement managérial afin de préparer les équipes en amont.

Des ateliers du management visant les objectifs suivants ont ainsi été proposés :

- mixer les directions-services et les niveaux hiérarchiques ;
- créer un socle de valeurs communes ;
- et engager un processus interactif de réflexion autour de la collectivité d'aujourd'hui et de demain.

Près d'une centaine de cadres répartis en 9 groupes ont pu se retrouver entre octobre et novembre 2016.



INTERVIEW

Maxime RAVENET de cohésion
internationale

« Ces ateliers ont permis aux cadres des deux sites de se connaître, de mieux comprendre l'organisation récente de la collectivité, de repérer les valeurs communes qui les rassemblent, d'amorcer un travail d'adaptation au changement, de se rapprocher autour de la co-construction de contributions, de proposition d'évolution par direction identifiant ainsi les attentes des différents usagers internes sur différents plans (organisation, management, accompagnement, communication...) et ainsi, participer à la dynamique de fusion et d'efficience. »

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

FORMATION D'INTÉGRATION DES AGENT.E.S DE CATÉGORIE B

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le CNFPT propose aux agent.e.s nouvellement recruté.e.s en catégorie B, une formation d'intégration réformée.

La finalité est de rendre la.le stagiaire acteur.rice de son parcours professionnel, de la.le sensibiliser aux politiques publiques, lui faire prendre du recul sur sa pratique. À cet effet, différentes modalités ont été utilisées : études de cas, jeux de simulation et jeux de rôles.

Le nouveau dispositif, dont la durée est passée de 5 à 10 jours est articulé de la manière suivante :

- un premier module de formation en présentiel de 5 jours portant sur les valeurs du service public, le sens de l'action publique, le rôle et les missions de la.du cadre B ;
- le retour dans la collectivité territoriale, période « d'intersession » qu'elle.il met à profit comme temps d'observation et de repérage de ses compétences transverses ;
- un second module de formation en présentiel, de 5 jours portant sur les fondamentaux du management et de la gestion de projet dans les collectivités, avec une mise en situation sur un cas réel et un temps de réflexion sur la construction du projet de professionnalisation.

En 2016, 120 agent.e.s ont été accueilli.e.s par la délégation de Franche-Comté sur 7 sessions réparties sur le territoire franc-comtois.



MANIEMENT DES ARMES

En 2016, les préfectures de Franche-Comté ont autorisé plusieurs polices municipales à être dotées en arme de catégorie B1 revolver et B6 pistolet à impulsion électrique (PIE).

Ainsi la délégation de Franche-Comté a conduit plusieurs sessions de formation au maniement des armes à destination des policier.ère.s municipaux.ales concerné.e.s tout au long de l'année. Ces actions ont été encadrées par des juristes et des moniteur.rice.s en maniement des armes de police municipale.

Les formations préalables à l'armement se décomposent en deux modules complémentaires :

- un module juridique, d'une durée de 2 jours qui vise à l'appropriation de l'environnement juridique de l'armement ;
- un module technique, d'une durée de 3 jours pour le PIE, ou de 7 jours pour le revolver, qui permet d'acquérir une aisance dans la manipulation de l'arme.

En 2016, 9 sessions de formations ont été dispensées et plus de soixante agent.e.s ont été formé.e.s.



L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

L'ambroisie, en pleine progression en Franche-Comté, est une plante annuelle très envahissante dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. La loi santé du 26 janvier 2016 rend obligatoire la lutte contre les espèces animales et végétales nuisibles pour la santé, telles que l'ambroisie.

Compte tenu de l'enjeu de santé publique, le CNFPT a organisé en 2016, dans chaque département, en partenariat avec l'ARS et la FREDON, des sessions d'information et de formation :

- une demi-journée d'actualité visant à informer le plus grand nombre de collectivités et à développer les compétences des personnels œuvrant sur le territoire ;



- une journée de formation « référent.e ambroisie » plus axée sur le repérage de la plante et la mise en place des moyens de lutte tant préventifs que curatifs.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE POLE ÉNERGIE DE FRANCHE-COMTÉ ET LE CNFPT

Le Pôle Énergie de Franche-Comté et le CNFPT forment les professionnel.le.s du bâtiment : le pôle énergie en matière d'efficacité énergétique et le CNFPT, en matière de gestion durable des bâtiments. Ainsi, Pierre Grosset, président du Pôle Énergie de Franche-Comté, et Michel Désiré, délégué du CNFPT Franche-Comté, ont signé une convention de partenariat le mardi 13 décembre 2016, à la Maison des énergies à Héricourt.

L'enjeu de ce partenariat s'articule autour des objectifs suivants :

- contribuer à la transition énergétique de la région Bourgogne-Franche-Comté dans le respect des engagements nationaux ;
- mobiliser les collectivités dans une logique de

maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables ;

- diffuser les savoir-faire pour une gestion durable des bâtiments publics ;
- former les professionnel.le.s des collectivités à une gestion durable des bâtiments publics et constituer un réseau d'échanges ;
- faire bénéficier les citoyen.ne.s et les acteur.rice.s socio-économiques du retour d'expérience de la collectivité.

Cette coopération se traduira notamment par la mise en place d'actions de formation sur les plateformes techniques innovantes PRAXIBAT® et par l'organisation de journées d'actualité.



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



NOUS CONTACTER

DÉLÉGATION DE FRANCHE-COMTÉ

3 bis rue André Boulloche –
Planoise – BP 2087
25051 BESANÇON CEDEX

Tél. : 03 81 41 98 49

Fax : 03 81 41 98 30

Déborah DUMOULIN-LACOYE Directrice

Marion BARRIERE
Assistante de direction

Tél. : 03 81 41 42 37

marion.barriere@cnfpt.fr

Jean-Marie BASSINET Directeur adjoint chargé de la formation

Tél. : 03 81 41 98 37

jeanmarie.bassinnet@cnfpt.fr

Liliane REJUS Directrice adjointe chargée des ressources

• Référente ressources humaines

• Référente handicap

Tél. : 03 81 41 98 33

liliane.rejus@cnfpt.fr

Samuel GUIDET Responsable des systèmes d'information et des télécommunications

Chef de projet

« inscription en ligne »

Tél. : 03 81 41 98 38

samuel.guidet@cnfpt.fr

LES CONSEILLER.ÈRE.S FORMATION

Corinne AUBERT

Référente de territoire pour le Grand Belfort, la ville de Montbéliard et PMA

• Organisation et gestion des ressources :

– communication

– informatique et système d'information

• Citoyenneté, éducation, culture et sport

– restauration collective

• Services techniques et environnementaux :

– ingénierie écologique (biodiversité-

nature-paysage, espace verts)

– architecte, bâtiment et logistique

Compétences transverses :

– approche fondamentales (usage des

outils numériques)

Tél. : 03 84 90 15 61

corinne.aubert@cnfpt.fr

Catherine BINETRUY

Référente de territoire pour le Conseil départemental du Territoire de Belfort

• Social, santé publique :

– autonomie

– inclusion sociale

– enfance et famille (parentalité,

protection de l'enfance)

– santé publique

• Préparation concours filière sociale

Tél. : 03 84 90 15 62

catherine.binetruy@cnfpt.fr

Martine BLAHAY

Référente de territoire pour la Région Bourgogne-Franche-Comté - la ville, le CCAS et l'Agglomération de Besançon et le Conseil départemental du Doubs

• Organisation et gestion des ressources :

– pilotage

• Compétences transverses :

– approches fondamentales

(développement des capacités

d'animation, de pédagogie et de tutorat)

– appui à la gouvernance, management et

pilotage des ressources

Tél. : 03 81 41 98 36

martine.blahay@cnfpt.fr

Isabelle BOISSIER

• Compétences transverses

– évolution professionnelle (coordination

des préparations aux concours et

examens)

Tél. : 03 81 41 98 45

isabelle.boissier@cnfpt.fr

Élodie BOMONT

Référente de territoire pour le Conseil départemental de la Haute-Saône, la ville et l'agglomération de Vesoul

• Organisation et gestion des ressources :

– affaires juridiques

– santé, sécurité et conditions de travail

– finances

• Compétences transverses
– approches fondamentales (prévention des risques professionnels et secourisme)

– Préparation concours filière administrative

Tél. : 03 81 41 80 60

elodie.bomont@cnfpt.fr

Dorine CARAËS

Référente de territoire pour la ville de Pontarlier, le Grand Pontarlier et la ville de Morteau

• Organisation et gestion des ressources :

– gestion des ressources humaines

– Europe et international

• Aménagement et développement durable des territoires :

– urbanisme, aménagement en action foncière

– habitat et politique de la ville

– développement économique et emploi

– mobilité, déplacements et transports

• Compétence transverses :

– évolution professionnelle (transition et orientation professionnelle)

• Citoyenneté, éducation, culture et sport :

– citoyenneté, population, affaires

administratives et vie associative

Référente handicap pour la formation

Tél. : 03 81 41 98 44

dorine.caraes@cnfpt.fr

Fernando DA SILVA

• Citoyenneté, éducation, culture et sport :
– culture

• Services techniques et environnementaux :

– ingénierie écologique (politiques environnementales, prévention et gestion des déchets)

– voirie et infrastructures

– énergie et climat

• Préparation concours filières culturelle et technique

• Référent développement durable

Tél. : 03 81 41 98 46

fernando.dasilva@cnfpt.fr

Sylvie MARADAN

Référente de territoire pour le Conseil départemental du Jura, la ville de Dole et le Grand Dole

• Compétences transverses :

– évolution professionnelle (orientation formative : formation d'intégration,

remise à niveau : Tremplin, compétence de base et illettrisme)

– approches fondamentales : relations à l'utilisateur, techniques administratives

d'organisation et de secrétariat,

techniques d'expression écrite,

développement des capacités

d'expression orale et relationnelle

Tél. : 03 81 41 98 43

sylvie.maradan@cnfpt.fr

Alexandre SULTANA

Référent de territoire pour la ville de Lons-le-Saunier et ECLA

• Social, santé publique :

– enfance, famille (petite enfance)

Citoyenneté, éducation culture et sport :

– éducation, animation et jeunesse

– sport

• Sécurité :

– prévention et sécurité civile (SPP)

– prévention et sécurité publique (police municipale)

• Préparation concours filières animation,

sportive, police, pompier.ère.s

Tél. : 03 81 41 98 31

alexandre.sultana@cnfpt.fr



CONTACTEZ LES SERVICES

LES SERVICES RESSOURCES

Raphaël PIERRET
Chargé d'accueil
Tél. : 03 81 41 98 49
raphael.pierret@cnfpt.fr

Adrien LACROIX
Assistant informatique
et logistique
• Chargé de communication
Tél. : 03 81 41 80 62
adrien.lacroix@cnfpt.fr

François GUYOT
Responsable maintenance
et équipements
• Référent écoresponsabilité
Tél. : 03 81 41 98 47
francois.guyot@cnfpt.fr

LE SERVICE COMPTABILITÉ – MARCHÉS

Responsable

Olivia LABORY
• Consultations et marchés
• Référente achat public et
recettes
• Dossiers et paies intervenant.e.s
Tél. : 03 81 41 42 36
olivia.labory@cnfpt.fr

Jérémy BONNET
• Dépenses de gestion et de
logistique
• Régisseur d'avances suppléant
Tél. : 03 81 41 42 35
jeremy.bonnet@cnfpt.fr

Sylvie GUENOT
• Dépenses de formation en
marchés publics
• Régisseuse d'avances titulaire
(frais stagiaires, intervenants,
agents)
Tél. : 03 81 41 42 34
sylvie.guenot@cnfpt.fr

Adresse générique du service :
comptabilite.franchecomte@
cnfpt.fr

LES SERVICES FORMATION

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Responsable
Martine BLAHAY
Tél. : 03 81 41 98 36
martine.blahay@cnfpt.fr

Nathalie CHARLES
Tél. : 03 81 41 98 48
nathalie.charles@cnfpt.fr

Anne CHEVAILLIER
Tél. : 03 81 41 98 32
anne.chevaillier@cnfpt.fr

Christelle DIEVART
Tél. : 03 81 41 98 42
christelle.dievart@cnfpt.fr

Stéphanie SOUDAGNE
Tél. : 03 81 41 98 39
stephanie.soudagne@cnfpt.fr

LE SERVICE ÉVOLUTION DES CARRIÈRES

Responsable
Isabelle BOISSIER
Tél. : 03 81 41 98 45
isabelle.boissier@cnfpt.fr

Martine AUGERE
Tél. : 03 81 41 42 32
martine.augere@cnfpt.fr

Frédérique BERTHIER
Tél. : 03 81 41 42 30
frederique.berthier@cnfpt.fr

Céline D'HENRY
Tél. : 03 81 41 42 31
celine.dhenry@cnfpt.fr

Claudine WORMSER
Tél. : 03 81 41 42 33
claudine.wormser@cnfpt.fr

LES ANTENNES TERRITORIALES

ANTENNE DU DOUBS

Responsable
Dorine CARAËS
Tél. : 03 81 41 98 44
dorine.caraes@cnfpt.fr

Snezana PETITJEAN
Tél. : 03 81 41 98 41
snezana.petitjean@cnfpt.fr

3 bis, rue André Boulloche
– Planoise
BP 2087
25051 BESANÇON
CEDEX
Tél. : 03 81 41 98 41
Fax : 03 81 41 98 30

ANTENNE DE HAUTE-SAÛNE

Responsable
Fernando DA SILVA
Tél. : 03 84 96 96 82
fernando.dasilva@cnfpt.fr

Martine BLONDEAU
Tél. : 03 84 96 96 81
martine.blondeau@cnfpt.fr

**Marie-Christine
FERREIRA**
Tél. : 03 84 96 96 82
mariechristine.ferreira@
cnfpt.fr

CS 40076
27, rue Aristide Briand
70002 VESOUL
Tél. : 03 84 96 96 81
Fax : 03 84 75 49 29

ANTENNE DU JURA

Responsable
Alexandre SULTANA
alexandre.sultana@cnfpt.fr

**Stéphanie NOEL
MARTINELLO**
Tél. : 03 84 47 30 35
stephanie.martinello@
cnfpt.fr

Karine MICHAUD
Tél. : 03 84 47 10 42
karine.michaud@cnfpt.fr

Carrefour de la
communication
Place du 11 novembre
CS 20034
39001 LONS-LE-
SAUNIER
Tél. : 03 84 47 30 35
Fax : 03 84 47 12 58

ANTENNE DU NORD FRANCHE-COMTÉ

Responsable
Catherine BINETRUY
Tél. : 03 84 90 15 62
catherine.binetry@cnfpt.fr

Agnès RASORI
Tél. : 03 84 90 15 65
agnes.rasori@cnfpt.fr

Anissa ALLIOUCHE
Tél. : 03 84 90 15 64
anissa.alliouche@cnfpt.fr

Sandrine MUSTER
Tél. : 03 84 90 15 60
sandrine.muster@cnfpt.fr

25, rue de la 1^{ère} Armée
Française
BP 50465
90008 BELFORT CEDEX
Tél. : 03 84 90 15 60
Fax : 03 84 90 15 69



ÉVÉNEMENT

RENCONTRE ANNUELLE DU RÉSEAU DES FORMATEUR.RICE.S : LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES NUMÉRIQUES EN FORMATION

Le 9 décembre 2016, les délégations de Bourgogne et de Franche-Comté du CNFPT ont organisé leur première rencontre commune du réseau formateur.rice.s à Besançon, qui a réuni une centaine de participant.e.s.

Cette rencontre s'est inscrite dans le projet du CNFPT de promouvoir une pédagogie active, interactive et enrichie, et a porté sur le développement des pratiques numériques en formation : supports de formation dématérialisés, pédagogie inversée, e-communautés, webinaires.

Découvrir de nouveaux outils, réfléchir à la manière d'intégrer le numérique dans les formations, présenter les ressources du CNFPT, partager des moments d'échanges de pratiques et de convivialité : tels étaient les défis de cette journée.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION DE FRANCHE-COMTÉ
3 BIS RUE ANDRÉ BOULLOCHE – PLANOISE BP 2087 – 25051 BESANÇON CEDEX
T : 03 81 41 98 49 – F : 03 81 41 98 30
WWW.CNFPT.FR
